G en Yvelines

N°123
Mercredi 4 avril 2018
lagazette-yvelines.fr

La Gazette en Yvelines

Hebdomadaire gratuit d'informations locales

Cette herbe dépolluante pousse depuis 2014 dans l'ex-plaine maraîchère devenue en partie décharge. Elus et entreprises tentent de l'intégrer à une filière agro-industrielle pour la développer.



Le miscanthus sauvera-t-il la plaine ?

Dossier - P.2

Actualités p.4

YVELINES



L'Etat soigne certains centres-villes et fait quelques déçus

Actualités p.8

COURGENT



PLU : vers une fin des tensions au conseil municipal ?



Actualités p.4

MANTES-LA-JOLIE

Le Manège enchanté réouvre



Actualités p.7

YVELINES

Le bailleur social dévoile son futur siège mantais



Actualités p.9

YVELINES

Francs-maçons : « Faire tomber ces fantasmes »

P. 4 LES MUREAUX Une section sportive de boxe anglaise au lycée

P. 7 CONFLANS-SAINTE-HONORINE La Ville souhaite conserver Pôle emploi

P. 8 POISSY Reconstruire la maison de fer coûtera 3,3 millions d'euros

P. 10 VALLEE DE SEINE Plusieurs hommes aux comportements suspects

P. 10 MEZIERES-SUR-SEINE Ils dérobent plus de 50 000 euros

P. 12 CATCH Ils veulent faire renaître le catch de ses cendres

P. 14 TRIEL-SUR-SEINE Contemplez les étoiles

Les Halles d'Achères
Fruits & légumes frais
Produits laitiers & surgelés

le RENDEZ-VOUS des ACHEROIS
des offres promotionnelles tous les jours

Horaires : du lundi au samedi : 8h30 - 21h • dimanche matin : 8h30 - 12h30 rue du 8 Mai 1945 • 78260 Achères

VALLEE DE SEINE

Le miscanthus sauvera-t-il la plaine ?

Cette graminée géante, dépolluante, est utilisée pour se chauffer ou pailler les végétaux. Elus et industriels de vallée de Seine, dans le cadre d'un appel à projets de l'Etat, essaient de lui créer d'autres débouchés pour pouvoir en couvrir tout ou partie des 300 ha de l'ex-plaine maraîchère.

La plaine de Carrières-sous-Poissy, Chanteloup-les-Vignes et Triel-sur-Seine est désormais connue dans toute la France pour ses décharges sauvages. Le sera-t-elle dans quelques années comme ayant permis la création d'une filière agro-industrielle de toutes pièces ? C'est en tout cas le souhait des élus, qui comptent énormément sur le succès de l'intégration du miscanthus, une graminée géante, dans des tableaux de bord automobile ou des parpaings, pour remettre en culture 300 ha de terres.

Le miscanthus est cultivé depuis 2010, aujourd'hui sur une cinquantaine d'hectares de ces anciennes terres de maraîchage de légumes et d'aromates, dont la culture est interdite depuis un arrêté du préfet en 2000. L'épandage des eaux usées de Paris, pendant des décennies, avait contaminé le sol avec plusieurs métaux lourds. Abandonnés, ces terrains constituent désormais une friche inhospitalière, en sus d'un sol pollué et d'une surface constellée de déchets.

Le projet « *Coeur vert* », doté de 1,2 million d'euros, a été initié en 2009 après l'échec d'une première expérience avec le sorgho en 2007. Il est aujourd'hui géré par la communauté urbaine Grand Paris Seine et Oise (GPSEO) et par la Région Île-de-France. Il vise à cultiver de miscanthus la quasi-totalité de la plaine en friche « *d'ici quatre à cinq ans* », a récemment rappelé Philippe Tautou (LR), le président de GPSEO.



LA GAZETTE EN YVELINES

Le projet « Coeur vert », doté de 1,2 millions d'euros, a été initié en 2009 après l'échec d'une première expérience avec le sorgho en 2007.

Les citoyens, associations comme certains élus locaux sont particulièrement mobilisés, depuis plusieurs mois maintenant, afin d'accélérer ce calendrier incluant le retrait définitif des milliers de tonnes de déchets qui polluent les secteurs non cultivés de la plaine. Samedi dernier, ils ont manifesté devant la plus grande des décharges sauvages, avant de réfléchir en commun à des solutions pour le nettoyage comme pour la suite (à lire dans notre prochaine édition, Ndlr).

Du côté de GPSEO et des trois municipalités concernées, l'après devrait passer par la création d'une centrale photovoltaïque sur une vingtaine d'hectares, et la location de terres à un établissement d'enseignement horticole yvelinois pour de la culture hors-sol. Mais surtout, ces élus attendent énormément de la culture du miscanthus pour revitaliser cette friche, dans le cadre d'une nouvelle filière agricole « *non pas alimentaire mais industrielle* », précise le maire de Carrières-sous-Poissy, Christophe Delrieu (DVD).

Ces élus locaux ne sont pas seuls à croire au miscanthus : en 2012, l'Etat annonce la sélection du projet « *Biomass for the future* » au sein de son programme d'investissements d'avenir. Piloté par l'Institut national de la recherche agronomique (Inra), il se destine à « *développer les cultures destinées à la biomasse non alimentaire en France* » avec le miscanthus comme le sorgho, afin de « *structurer toute la chaîne de valeur industrielle* ». L'investissement total est de 27,5 millions d'euros sur huit ans, dont dix millions d'euros d'aides de l'Agence nationale de la recherche (ANR).

Ce projet de recherche comprend 22 partenaires rassemblés au sein de l'association Biomis G3, dont la communauté d'agglomération ensuite fusionnée dans la communauté urbaine GPSEO, ainsi que deux autres intercommunalités franciliennes développant la culture du miscanthus. Y participent également neuf laboratoires publics, et des industriels, dont le groupe PSA qui expérimente la création d'éléments automobiles en bioplastiques, et le cimentier Calcia dont les parpaings biosourcés sont déjà sur un premier chantier.

Un projet de recherche national

Pourquoi le miscanthus ? Surnommée « *herbe à éléphant* », mesurant deux à trois mètres de haut, elle pousse chaque année avec un rendement élevé, de 10 à 15 tonnes par hectare. Cette plante d'origine asiatique était historiquement utilisée comme ornement : aujourd'hui, son usage couvre aussi le paillage horticole et les litières animalières, ainsi que comme combustible en remplacement des granulés de bois. L'installation de cette culture nécessite de planter les rizhomes, de les irriguer trois ans : pendant 15 à 20 ans, ils renouvellent ensuite naturellement leurs tiges riches en cellulose.

Au-delà de son fort potentiel énergétique, l'intérêt de sa culture repose également sur ses qualités en milieu dégradé, car les polluants restent dans son rizhome et non dans la tige. « *On a déjà développé par le passé l'ajout de lin et de chanvre, qui sont cultivés sur les terres agricoles,* explique Catherine Barbier-Azan, directrice de la communication du cimentier Calcia, qui possède son siège à Guerville et une cimenterie à Gargenville. *Toute la qualité du miscanthus est de ne pas venir se substituer à des cultures alimentaires, mais d'être cultivé sur des friches industrielles.* »

Chez Calcia, peut-être le plus avancé des industriels engagés dans « *cette phase d'expérimentation et de tests* », les prochaines étapes concernent « *la validation d'un bloc où le miscanthus va venir se substituer aux granulats* ». Le cimentier y travaille avec l'entreprise épônoise Alkern, spécialiste de la fabrication de produits en béton, depuis plusieurs années : « *Il faut bien travailler sur la composition de ce bloc, quelle proportion de miscanthus on substitue aux sables et granulats* ».

Un tel parpaing expérimental intègre 60 % en volume de fibre de miscanthus, soit 28 kg de miscanthus par mètre cube. Pour ériger une maison de 120 m², le groupement a calculé qu'il faudrait 1 200 blocs, soit trois tonnes de miscanthus. Sa résistance mécanique, comme sa portance ou sa mise en oeuvre, sont identiques à celle d'un bloc totalement minéral... et il offre de bonnes qualités isolantes.



AGENCE RUDY RICCIOTTI

Le miscanthus est cultivé depuis 2010, aujourd'hui sur une cinquantaine d'hectares de ces anciennes terres de maraîchage, où la culture destinée à la consommation humaine ou animale est interdite depuis un arrêté du préfet en 2000.

Le premier chantier utilisant ces blocs de miscanthus est d'ailleurs en cours à Chanteloup-en-Brie (Seine-et-Marne), où sont déjà cultivés 450 hectares depuis plusieurs années. Un immeuble de trois étages, pour 46 logements sociaux, utilise 50 tonnes de miscanthus, avec un surcoût d'environ 2 % par rapport à une construction à base de parpaings traditionnels.



LA GAZETTE EN YVELINES

« Il y a une grosse concurrence avec le chanvre et le lin », explique Joël Mancel (DVD), maire de Triel-sur-Seine, de l'intérêt des agriculteurs français pour la culture du miscanthus.

Au sein de l'industrie automobile, les recherches, un peu moins avancées, sont opérées par un groupement entre le groupe PSA, son ex-filiale Faurecia et Addiplast, spécialiste des matériaux composites. Dans un premier bilan présenté l'an dernier par Biomis G3, il apparaît que les pièces plastiques, intégrant 30 % de miscanthus, offrent un « *allègement* » de leur masse et une bonne tenue aux chocs. Ces pièces, issues de l'injection des premiers échantillons de ce matériau composite, sont d'ailleurs produites dans l'usine du groupe PSA à Poissy.

Jeudi dernier, lors du conseil communautaire de GPSEO et dans le cadre du projet « *Coeur vert* », les élus ont voté la signature d'une convention de 10 ans avec 79 propriétaires de parcelles représentant 25 hectares situés au sein de la première phase, la plaine étant très fortement morcelée entre les familles des ex-maraîchers. Les pouvoirs publics sont déjà propriétaires des 27 autres hectares actuellement en culture.

Des parpaings de miscanthus

Pour l'instant, selon nos informations, le tarif de vente du miscanthus, d'environ 70 euros/tonne, reste trop faible pour que cette culture attire naturellement des agriculteurs, faute de rentabilité. « *L'objectif est d'obtenir un prix de 100 à 110 euros* », espère l'association Biomis G3. « *Il y a une grosse concurrence avec le chanvre et le lin, notamment en Normandie, ils attendent de voir avant de se lancer* », explique Joël Mancel (DVD), maire de Triel-sur-Seine et représentant de GPSEO au sein de Biomis G3.

Concernant la plaine, selon nos informations, les rendements de chaque parcelle dépendent fortement du type d'agriculture maraîchère pratiquée au XXe siècle. Mais, de manière générale, ils sont trop faibles pour garantir une pérennité économique sans indemnisation complémentaire des agriculteurs, la faute à un épuisement généralisé des sols. « *Je ne suis pas opposé à ce que la communauté urbaine aide les cultivateurs* », assure le président de GPSEO, Philippe Tautou, évoquant une indemnité d'environ 500 euros à l'hectare.

Pour développer le projet « *Coeur vert* », les élus locaux comptent sur la poursuite du soutien financier du conseil régional, et sur celui de l'Etat. Ils vont aussi toquer à la porte du Syndicat intercommunal d'assainissement de la région parisienne (Siaap), responsable de l'épandage au XXe siècle : « *Vous avez pollué les sols pendant des années, c'est un fait, comment pouvez-vous nous aider ?* », leur a demandé Philippe Tautou. Sa question aurait été bien reçue, par « *des gens conscients de la problématique* » et « *absolument pas bornés* ».

WATELET T.P.

Centre de Travaux de Magnanville



- Aménagement de votre cadre de vie :

- Allées, accès garage, parking et terrasses.
- construction et entretien des routes
- Equipements urbains
- Sols industriels
- Travaux hydrauliques et d'assainissement
- Terrassements, voiries, enrobés

ZAC des Brosses - rue des Mongazons - 01 30 92 04 10

magnanville@watelet-tp.fr

MANTES-LA-JOLIE Le Manège enchanté réouvre, sa propriétaire attend les indemnisations

Il avait été percuté dans la nuit du 4 novembre par un chauffard ivre et rendu inutilisable. Le permis du conducteur a été suspendu pour six mois.

L'activité autour du Manège enchanté, place de la République, dans le centre-ville mantais a intrigué mais surtout ravi les habitués. La semaine dernière, les réparateurs ont réinstallé la cabine du manège, rendue inutilisable depuis une collision survenue le samedi 4 novembre dernier. Après cinq mois d'arrêt, le manège s'apprête à nouveau à tourner. Une manière pour Caroline Buteux, sa propriétaire depuis quatre ans, de tourner en partie la page. Elle attend toujours d'être indemnisée par son assurance.

« *J'avais dit que je ferai l'annonce sur Facebook une fois que je serais sûre* », s'excuse-t-elle presque de l'engouement autour de cette réparation. Car sur sa page Facebook, l'association des commerçants Coeur de Mantes annonce une réouverture « *dès ce samedi* » 31 mars (après l'envoi à l'impression de cette édition, Ndlr). Elle appelle à la mobilisation des habitués pour que la propriétaire puisse « *faire le plein* ».

« Tout est à mes frais »

Caroline Buteux reste elle plus mesurée, ce jeudi 29 mars : « *Le réparateur travaille encore dessus aujourd'hui et devrait me dire ce soir ce qu'il en est.* » Et si l'ouverture ne se fait pas au 31 mars, la propriétaire « *va essayer d'ouvrir la semaine prochaine* ». Elle rajoute une touche d'optimisme : « *C'est sur la bonne voie.* »



LA GAZETTE EN YVELINES

Avec le choc, le manège avait bougé d'une vingtaine de centimètres, rappelle Caroline Buteux des dégâts causés. Il a fallu tout recentrer, replacer l'alimentation électrique et les baies vitrées qui s'étaient avachies. »

Les réparations se sont concentrées sur la cabine. « *Avec le choc, le manège avait bougé d'une vingtaine de centimètres,* rappelle Caroline Buteux des dégâts causés. *Il a fallu tout recentrer, replacer l'alimentation électrique et les baies vitrées qui s'étaient avachies.* »

Tout n'est pas encore réglé, même si elle va de l'avant. « *Tout est à mes frais, je n'ai encore rien reçu de l'assurance* », détaille-t-elle. En novembre dernier, elle avait estimé le montant du chantier à « *plusieurs dizaines de milliers d'euros* ». Le conducteur ivre a lui écopé d'une suspension de six mois de permis lors d'une audience le 14 mars dernier au tribunal. « *J'attends encore l'audience pour la partie civile* », complète-t-elle. Elle a lieu cette semaine.

Durant cette période compliquée, Caroline Buteux a pu compter sur le soutien des habitués : « *Les gens ont été vachement présents, je ne m'attendais pas à ça. Je tiens vraiment à les remercier.* » Au lendemain de la collision, une cagnotte avait été mise en place par des riverains voisins, permettant de remettre à la propriétaire la somme de 2 000 euros. Elle ne souhaite désormais qu'une chose : « *J'espère que les gens seront présents lors de la réouverture.* »

En bref

LES MUREAUX Une section sportive de boxe anglaise au lycée François Villon

Elle devrait proposer 30 places à la rentrée prochaine, en partenariat avec le club du Bam l'Héritage.



ARCHIVES / LA GAZETTE EN YVELINES

Petit à petit un partenariat « informel » se monte et Ali Hallab, ancien champion olympique et membre du club intervient au sein de l'établissement pour des initiations.

Depuis un an et demi, Alexandre Raphalen, professeur de sport au lycée François Villon a pour projet de monter une section sportive dédiée à la boxe anglaise. « *J'étais professeur principal d'un élève qui faisait de la boxe anglaise à haut niveau, avec le Bam l'Héritage,* explique-t-il. *Je me suis mis en relation avec son coach.* »

« Cinq filles et cinq garçons »

Petit à petit un partenariat « *informel* » se monte et Ali Hallab, ancien champion olympique et membre du club, intervient au sein de l'établissement pour des initiations. « *La section sportive permettrait de faire quelque chose de plus officiel,* commente l'enseignant. *Il y a un vrai projet avec l'Education nationale et la Fédération de boxe.* » Trois heures par semaine seraient ainsi réservées à la pratique de la boxe anglaise.

Cette section comprendrait 30 places, dix par niveau. « *On aimerait aussi qu'il y ait cinq filles et cinq garçons* », poursuit Alexandre Raphalen. Proposée aux lycéens, mais pas imposée, ses membres devront toutefois respecter quelques règles : « *Il y aura une obligation d'assiduité mais on leur demandera aussi d'être irréprochables au niveau de l'attitude en cours. On leur offre une deuxième chance, il faut qu'ils la saisissent.* »

YVELINES L'Etat soigne certains centres-villes et fait quelques déçus

Le gouvernement a annoncé le déblocage de cinq milliards d'euros pour 222 villes moyennes, sept dans les Yvelines, dont quatre en vallée de Seine. D'autres espéraient cependant aussi être choisies.

Le plan « Coeur de ville » avait été annoncé par le ministre de la cohésion des territoires Jacques Mézard le 15 décembre, il en a dévoilé les 222 communes bénéficiaires ce mardi 27 mars. Dans les Yvelines, sept communes ont été sélectionnées : Trappes, Rambouillet, Sartrouville, Poissy, Les Mureaux, Mantes-la-Jolie et Limay. Achères, Conflans-Sainte-Honorine et Saint-Germain-en-Laye étaient aussi candidates, mais ne toucheront pas cette manne destinée à aider les centres-villes.

Le gouvernement prévoit plus de cinq milliards d'euros sur cinq ans, soit en moyenne une vingtaine de millions d'euros par ville moyenne (de 7 000 à plusieurs dizaines de milliers d'habitants, Ndlr). Ces financements concernent l'habitat, le développement commercial, la mobilité et l'accessibilité ou la qualité des espaces publics. « *Il va y avoir quelque chose en contrepartie* », avertit cependant un maire de vallée de Seine, bon connaisseur des arcanes de l'Etat, croisé jeudi dernier.



LA GAZETTE EN YVELINES

« Il consacre le plan de redynamisation local lancé l'an dernier », se félicite la mairie de Mantes-la-Jolie.

« Une bonne nouvelle »

Pour l'instant, les communes bénéficiaires ne boudent pas leur plaisir, y voyant une confirmation de leur action. « *Voilà une aide que nous saluons et qui valide notre méthode !* », s'est félicité le maire de Poissy, Karl Olive (DVD). « *Il consacre le plan de redynamisation local lancé l'an dernier, dont la réflexion a permis de dégager des axes de travail coïncidant avec les priorités gouvernementales* », estime la mairie de Mantes-la-Jolie.

« *La Ville attend de connaître les modalités techniques et financières de l'opération* », poursuit-elle cependant, aucune commune ne connaissant à ce jour les sommes dont elle pourra bénéficier. « *C'est une bonne nouvelle, ça vient s'ajouter au Département et à la communauté urbaine en termes d'aides*, note le maire de Limay Eric Roulot (PCF). *Ca fait des années qu'on travaille sur la requalification du centre-ville.* »

Toutes les villes choisies en vallée de Seine ont en effet des plans déjà engagés. « *Ca rentre dans un projet global avec l'arrivée d'Eole (le RER E, Ndlr) et la restructuration, de la Seine jusqu'au commissariat* », observe ainsi le maire des Mureaux François Garay (DVG). A Conflans-Sainte-Honorine, candidate malheureuse de cette sélection gouvernementale, les élus étaient optimistes.

« *Quatre ans que je travaille à la revitalisation du centre-ville, on pensait vraiment correspondre aux critères. Je ne vous cache pas que je suis atterré par cette décision,* s'est ému son maire Laurent Brosse (DVD) jeudi dernier. *On ignore pourquoi nous n'avons pas été sélectionnés.* » Il a demandé à rencontrer le ministre. « *On va peut-être réajuster ce que nous avions prévu de faire* », lâche-t-il au passage du projet de réaménagement de l'artère commerçante du centre.

« Je suis atterré »

« *Conflans est soit trop riche pour bénéficier d'aides publiques, soit trop pauvre pour mener à bien des projets d'envergure seule* », poursuit l'édile. « *L'Etat ne peut pas continuer d'ignorer une ville de 35 000 habitants* », proteste-t-il, s'étonnant également de « *villes retenues dans le dispositif de l'Etat qui bénéficient déjà de subventions de l'Etat* », évoquant « *Trappes mais pas que...* »

De l'autre côté de la Seine, à Achères, le rejet de la candidature de la commune est pris avec plus de philosophie. « *Il faut espérer que cet appel à projets sera renouvelé, et qu'on sera dans la deuxième fournée des villes éligibles* », remarque la première adjointe Suzanne Jaunet (LR). « *Il fallait des villes plus structurées au niveau du commerce,* précise-t-elle des raisons du refus. *Dans un coeur de ville, il n'y a pas que le commerce, mais aussi le renouvellement urbain...* »

En bref

CHANTELOUP-LES-VIGNES

Des vêtements à petits prix au Relais

Le samedi 7 avril, de 9 h à 16 h, le Relais Val de Seine basé à Chanteloup-les-Vignes, organise sa braderie de printemps. Sera proposé *« un vaste choix de vêtements, dont des marques, chaussures, livres, brocante et objets rares à très bas prix »*, annonce le communiqué de la braderie, qui précise que *« la vente se fera au kilo »*. L'occasion de se rhabiller à petits prix et de dénicher des bonnes affaires. *« En recyclant les vêtements collectés, Le Relais crée des emplois, notamment pour les personnes en difficulté »*, rappelle le communiqué. Pour plus de renseignements, contacter le 01 39 74 85 85.

MANTES-LA-JOLIE

Journée portes ouvertes au lycée Saint-Exupéry

Le lycée Saint-Exupéry organise une journée portes ouvertes le samedi 7 avril, de 9 h à 12 h 30. *« L'objectif de ces portes ouvertes est de présenter aux élèves qui le souhaiteraient les enseignements présents au lycée, afin qu'ils puissent faire leur choix d'orientation après la 3e et au-delà, jusqu'au baccalauréat »*, indique le communiqué. Pour l'occasion, un *« café réparation »* est organisé un lycée pour *« apprendre à réparer plutôt que de jeter »*. Le lycée Jean Rostand ouvre également ses portes le 7 avril.

En image



LA GAZETTE EN YVELINES

MANTES-LA-JOLIE La « Grande lessive » unit écoliers et collégiens

Depuis sa création en 2006 par une artiste française, *« la Grande lessive »*, installation d'art éphémère, a essaimé dans le monde entier. A Mantes-la-Jolie aussi : si la mairie joue le jeu depuis 2017, le groupe scolaire privé musulman Eva de Vitray, au Val Fourré, s'y est mis cette année. Jeudi dernier, près de 200 feuilles A4, une par élève, essaient de rester accrochées dans la cour malgré le vent. *« Les enfants (écoliers et collégiens, Ndlr) se rencontrent, ce qui n'est pas toujours évident au sein de l'établissement »*, se félicite l'enseignante en arts plastiques, Valérie Zanon.

En bref

YVELINES

Grève nationale à Carrefour

Une grève d'ampleur nationale impacte les magasins Carrefour dans les Yvelines à partir du samedi 31 mars et est censée durer jusqu'au mardi 2 avril. Près de 2 500 postes sont menacés par le plan annoncé par Alexandre Bompard, le nouveau PDG du groupe.

En cause également un désaccord sur les participations pour les salariés. Il leur a été annoncé une prime de 57 euros sur l'année 2017 contre 610 euros en 2016. Les magasins de Flins-sur-Seine, de Mézières-sur-Seine mais aussi à Vernouillet ont été touchés par ce mouvement national.

YVELINES

Nombreux hommages aux victimes du terrorisme

La semaine dernière, de nombreux hommages aux victimes de l'attaque terroriste de Trèbes, dont le lieutenant-colonel Arnaud Beltrame, ont eu lieu en vallée de Seine.

Les municipalités ont organisé de larges rassemblements de citoyens et élus de tous bords notamment à Magnanville, Conflans-Sainte-Honorine, Poissy, Andrésy, Mantes-la-Jolie… Une minute de silence a également été respectée aux différents conseils municipaux ainsi que communautaires.

Temps Réel 78

L'essentiel de l'actu des Yvelines

Vous voulez savoir ce qu'il se passe en ce moment dans les Yvelines ?
Découvrez Temps Réel 78, le nouveau média web d'actu
en direct proposé par la rédaction de La Gazette en Yvelines.

Faits divers, politique, loisirs, sports, état de la circulation
et des transports en commun :
retrouvez le meilleur de l'actualité yvelinoise toute la journée !

TR 78
Temps Réel 78
@TempsReel78
tr78.fr

CARRIERES-SOUS-POISSY Subventions aux associations : l'opposition demande de la vigilance

L'attribution de subventions accordées à deux associations a fait débat lors du dernier conseil municipal. L'opposition a dénoncé un montant trop élevé pour l'une d'entre elles.

L'ordre du jour du dernier conseil municipal le 27 mars, portait sur le vote du budget et l'approbation des comptes administratifs. Pour les deux groupes d'opposition, deux points ont fait particulièrement débat : l'augmentation des taux d'imposition communaux (voir encadré) et les subventions accordées à deux associations : l'association Sporting club a vu sa subvention remise à plus tard par la municipalité tandis que l'opposition s'est indignée du montant accordé à l'association Maison Camino.

Une situation semblable à l'AJC ?

Concernant cette dernière l'opposition craint qu'une situation « *catastrophique* », semblable à celle de l'Association jeunes Carrières (AJC). En janvier 2017, une perquisition avait été réalisée chez le président de l'AJC, soupçonné d'avoir détourné la subvention de 50 000 euros accordée par la mairie à des fins personnelles. L'enquête est toujours en cours. Le maire DVD Christophe Delrieu a assuré réaliser un « *suivi beaucoup plus important de la Ville* » quant à l'utilisation des subventions supérieures à 23 000 euros.



LA GAZETTE EN YVELINES

« Toutes les associations qui touchent un montant élevé, supérieur à 23 000 euros, font l'objet d'un suivi beaucoup plus important de la part de la Ville », défend Christophe Delrieu, maire.

Si le groupe d'opposition Agir en commun pour Carrières notre ville, notre avenir s'est contenté de dénoncer « *un manque de visibilité* » sur les activités des associations incriminées et des subventions « *excessives* », l'offensive a été bien plus virulente du côté d'Anthony Effroy (FI), conseiller municipal du groupe Bien vivre à Carrières-sous-Poissy.

« Un manque de visibilité »

« *Je note que l'assemblée générale de Camino s'est tenue le 1er décembre 2017 et les points à l'ordre du jour n'étaient que le renouvellement du bureau,* fait remarquer ce dernier. *Il n'y avait absolument aucune approbation des comptes associatifs ou de résultats d'activités.* » Il demande que la municipalité soit « *particulièrement attentive* » à l'utilisation de cette subvention de 40 000 euros qui sera versée.

« *Toutes les associations qui touchent un montant élevé, supérieur à 23 000 euros, font l'objet d'un suivi beaucoup plus important de la part de la Ville,* lui répond Christophe Delrieu. *Elles sont aussi signataires d'une convention.* » La réponse d'Anthony Effroy fuse : « *Comme cela nous a protégés avec l'AJC.* »

Une convention spécifique

« *Exactement !* », rétorque l'édile. Il poursuit : « *Si vous votez une subvention sans convention vous ne pouvez pas réclamer des activités. Si vous votez une subvention avec une convention et si les activités ne sont pas réalisées, vous êtes en droit de réclamer le remboursement.* » Les deux groupes d'opposition ont demandé à ce que le vote de cette subvention se fasse à part, ce qui leur a été accordé.

Le premier magistrat a souhaité également suspendre l'attribution d'une subvention à l'association Sporting club. « *Nous avons avec Suzanne Charpentier (conseillère déléguée à la vie associative, Ndlr) quelques interrogations concernant l'association Sporting club pour lesquelles nous n'avons pas de réponses ce soir* », explique-t-il de cette décision, évoquant un bilan financier non transmis.

« *Il doit bien y avoir des enfants qui sont licenciés, je trouve ça dommage de les pénaliser* », s'indigne Anthony Effroy. « *Monsieur Effroy, il y a deux minutes vous nous faisiez un discours fantastique pour nous demander de faire un suivi,* rappelle Christophe Delrieu. *Deux minutes plus tard vous nous dites que bloquer une subvention car il manque des éléments ça ne se fait pas. Vous êtes très contradictoire.* » Anthony Effroy conclut, impassible : « *Vous avez été moins rigide avec l'AJC.* »

Les taux des impôts locaux relevés

Autre point générateur de débats lors de ce conseil municipal, la hausse des taux communaux. Le taux de la taxe d'habitation a été fixé à 18,50 % (contre 17,78 % en 2017) et celui de la taxe foncière à 30,17 % (contre 29,03 % en 2017). Le maire, Christophe Delrieu (DVD), justifie cette hausse d'impôts par la baisse de la dotation globale de fonctionnement : « *Cette baisse est atténuée légèrement par la hausse de la population mais cela ne suffit pas. (…) Ce n'est pas facile d'avoir à actionner le levier fiscal.* »

« *Le produit des impôts directs a augmenté de 13 % en 2017* », note Anthony Effroy, conseiller municipal d'opposition qui dénonce « *un acharnement fiscal* ». « *Il n'y a pas que les taxes communales qui sont prises en compte dans ces impôts directs,* souligne le maire, Christophe Delrieu (DVD). *Les arrivées de nouveaux habitants sont aussi prises en compte.* »

Indiscrets

Ces prochaines semaines, les chauffeurs poids lourds feraient mieux d'éviter le centre-ville de Poissy s'ils ne font qu'y transiter. En réunion publique, le maire de Poissy, Karl Olive (DVD), avait déjà indiqué envisager de nouvelles actions coup de poing pour sanctionner les camions qui circulent par la commune sans en avoir le droit (le trafic de transit leur est partiellement interdit, Ndlr).

Lundi 26 mars, lors d'une autre réunion avec les habitants de l'île des Migneaux, il s'est fait plus précis, à l'occasion d'un échange portant sur le projet A104. « *Si on ne prend pas les choses en main, le trafic augmentera de 30 % d'ici à 2025, c'est-à-dire demain !* », s'est-il ému, avant d'évoquer les poids lourds : « *Nous mènerons bientôt une opération pour leur interdire le passage en ville.* »

La prochaine élection municipale pourrait bien ne pas être aussi facile à emporter que la précédente pour le maire des Mureaux. La dernière fois, la liste de François Garay (DVG) avait largement bénéficié de l'absence de la droite, récoltant 56,85 % des suffrages dès le premier tour. Selon nos informations, cette fois-ci, la droite, qu'elle soit locale ou départementale, n'a pas l'intention de lui laisser le même boulevard : une liste soutenue par LR sera probablement présente, pour peu qu'il soit possible de la constituer.

Dans ce but, la stratégie suivie pourrait être proche de celle qu'assument pour Mantes-la-Ville les responsables LR des Yvelines, comme leur future tête de liste Philippe Pascal (SE), adjoint à Brueil-en-Vexin et suppléant du député du Mantois. Ainsi, à l'instar de Philippe Pascal qui se cherche de futurs colistiers hors du champ politique traditionnel de la droite, la liste muriautine pourrait bien intégrer des militants, membres ou responsables d'autres partis. François Garay, qui a déjà indiqué vouloir se représenter, est désormais prévenu.

Il avait quitté son parti depuis un an mais n'en avait jusque-là pas fait état publiquement. Le maire de Conflans-Sainte-Honorine, Laurent Brosse, soutien de Bruno Le Maire lors de la primaire LR en vue des élections présidentielles, n'a pas renouvelé son adhésion après le vote ayant vu la défaite de son candidat : « *Je n'étais pas du tout en accord avec les propositions de François Fillon. […] Je m'inscris dans la logique de beaucoup de militants qui, comme moi, n'ont pas renouvelé leur carte.* »

S'il pointe que « *la reprise en main de Pierre Bédier [de la fédération LR des Yvelines] est un bon signe* », il estime cependant que le parti « *qui se restructure* » a « *encore du mal à trouver une ligne politique claire* ». Lui-même de centre-droit, il est donc « *en attente de clarification* » et attend le vote interne national prévu en octobre pour décider de son retour ou non au sein du parti. Mais il n'a pas franchi le pas LREM, même s'il garde « *des liens personnels plus que politiques* » avec Bruno Le Maire et ses proches.



YVELINES Le bailleur social dévoile son futur siège de Mantes-la-Jolie

L'objectif affiché est de dégager des fonds supplémentaires. L'immeuble permet au nouveau maire LR de Mantes-la-Jolie, aussi président des Résidences, de terminer un réaménagement urbain.



LA GAZETTE EN YVELINES

« Cette délocalisation était actée dès le départ du processus de dissolution de l'Opievoy », assure Sandrine Gelot (LR), vice-présidente au Département de l'Essonne (à gauche).

En 2020, les 230 salariés du bailleur social les Résidences (ex-Opievoy, Ndlr) ne travailleront plus à Versailles, où s'est toujours situé son siège social, mais à Mantes-la-Jolie. Mardi 27 mars, le bailleur de statut privé, mais dont deux des trois actionnaires sont les conseils départementaux des Yvelines et de l'Essonne, a donné plus de détails quant au futur siège mantais dont il attend un peu plus de 100 000 euros d'économies annuelles. Son président Raphaël Cognet (LR), devenu maire de Mantes-la-Jolie en décembre, s'est évidemment réjoui de l'opération.

« Cette délocalisation était actée dès le départ du processus de dissolution de l'Opievoy (effectif en janvier 2017, Ndlr) », assure Sandrine Gelot (LR), vice-présidente chargée de la cohésion sociale au Département de l'Essonne. Les Résidences est propriétaire du bâtiment versaillais de 6 500 m², considéré comme *« trop grand »* depuis le départ du Département du Val d'Oise avec la dissolution de l'Opievoy. A Mantes-la-Jolie, il sera locataire d'un immeuble construit à la place du bâtiment *« Carglass »*, du nom du garage qui s'y trouve actuellement, à deux pas de la gare Mantes station.

« Il y a une vraie volonté de pouvoir faire des économies sur le site actuel, poursuit Sandrine Gelot. *En étant locataire, ça permet aussi de concentrer tous nos efforts de capital sur ce qui nous occupe aujourd'hui, la production de logements. »* Elle assure que le siège ne gérant que les *« fonctions support »*, et les agences locales du bailleur étant désormais *« sectorisées par intercommunalité »*, ce déménagement ne change rien pour les résidents des 30 000 logements des Résidences dans les deux départements : *« Les habitants, nos locataires, n'y perdront pas. »*

Les deux autres élus présents, les Mantais Pierre Bédier (LR) et Raphaël Cognet, précisent que 30 % du parc de logements des Résidences se situent dans l'intercommunalité mantaise, Grand Paris Seine et Oise (GPSEO). *« D'un point de vue urbanistique, ça va permettre de terminer l'entrée de ville »*, note le second avec sa casquette de maire, avant de prendre celle de président du conseil de surveillance du bailleur : *« Ca ancre les Résidences dans le territoire où il a le plus de patrimoine. »*

En septembre 2020, le bailleur, dont le directeur Arnaud Legros promet vouloir un *« impact le plus faible possible »* pour le personnel, devrait donc emménager dans 5 000 m² de bureaux flambants neufs (avec une réserve de 1 500 m² si le bailleur devait grossir, Ndlr). Il prévoit un coût annuel de 1,684 million d'euros pour son futur siège, contre près de 1,8 million d'euros pour son siège actuel. Il est prévu que des commerces s'implantent en rez-de-chaussée de l'immeuble, tandis qu'un autre bâtiment de 45 logements sera également érigé par Eiffage, propriétaire des terrains.

En bref

CONFLANS-SAINTE-HONORINE La Ville souhaite conserver son agence Pôle emploi

Elle a proposé à la direction de l'agence de déménager dans l'un des ensembles en construction sur l'ancien site Thalès.



LA GAZETTE EN YVELINES

Les locaux actuels, situés à proximité du commissariat sont « trop justes » pour les 34 salariés et les activités menées.

Il est encore dans l'attente d'une réponse. *« Depuis quelques temps, la direction de l'agence Pôle emploi nous fait part de son envie de déménager »*, explique le maire DVD conflanais Laurent Brosse. Les locaux actuels, situés à proximité du commissariat sont *« trop justes »* pour les 34 salariés et les activités menées.

Environ 2 000 bénéficiaires

« Nous, nous avons le souhait de garder l'agence à Conflans, on ne veut pas que ce qu'il s'est passé avec la Caisse d'allocations familiales se reproduise (l'agence a fermé en mars 2017, Ndlr) », poursuit l'édile. Environ 2 000 bénéficiaires sont suivis par cette agence.

Récemment, il a ainsi proposé à la direction de s'installer dans l'un des ensembles qui verra le jour sur l'ancien site Thalès. *« Au niveau du local, ils demandent 650m², là on serait à 900 »*, détaille le maire de la proposition. Le déménagement devrait se faire en 2019. Le maire est conscient que la desserte *« sera à améliorer »* si la proposition est acceptée. Il n'a pas encore reçu de réponse de la part de la direction de Pôle emploi.

En bref

MANTES-LA-VILLE Le sens unique plébiscité rue de Dammartin

Envisagé depuis plusieurs années, l'essai du sens unique est pérennisé, comme l'ont demandé les habitants de la rue, ceux-ci s'étant exprimé sans ambiguïté lors d'une réunion en mairie.

Ce jour de février dans l'hôtel de ville, une douzaine d'habitants de la rue de Dammartin font face au maire Cyril Nauth (FN). *« Il s'agit de trancher définitivement sur la mise en sens unique ou pas »*, annonce-t-il d'un aménagement déjà envisagé sous le précédent mandat. La réponse tombe rapidement : les riverains demandent que soit conservé ce sens unique, au nom de la sécurité. Les automobilistes respecteront-ils l'interdiction ?



LA GAZETTE EN YVELINES

Si le sens unique fait en effet l'unanimité, son respect est mis en cause à de nombreuses reprises. « Il y en a qui habitent dans la rue et qui le font », témoigne même une présente.

« Encore des voitures qui passent »

« Les gens, en général, s'arrêtaient au milieu et sortaient des bagnoles, s'insultaient… personnellement, je trouve que c'est parfait, c'est plus calme, résumait en effet du sentiment général une habitante de la rue. *J'ai, par contre, des interrogations sur le fait qu'avec les barrières, il y a encore des voitures qui passent. »*

Si le sens unique fait en effet l'unanimité, son respect est mis en cause à de nombreuses reprises. *« Il y en a qui habitent dans la rue et qui le font »*, témoigne même une présente. *« On peut peut-être imaginer un aménagement urbain qui règle votre problème »*, remarque le maire. Il précise par ailleurs envisager la mise en sens unique de la rue du Muret, parallèle à celle de Dammartin, à partir de 2019.

En bref

VERNEUIL-SUR-SEINE Les stands du marché de Noël seront payants

Les élus le considérant désormais comme fermement relancé, ils ont voté la mise en place de tarifs pour les commerçants souhaitant y participer.



ILLUSTRATION / LA GAZETTE EN YVELINES

En décembre 2016, le parc du Champclos accueillait 11 exposants, puis 29 l'année suivante.

« On l'a voulu, on l'a fait, c'est bien, maintenant, on veut une petite compensation financière de la part de ceux qui viendront. » Au conseil municipal du 19 février dernier, le propos du maire LR Philippe Tautou est sans détour : la troisième édition du marché de Noël de Verneuil-sur-Seine sera payante pour tous les commerçants. La rançon du succès ? En décembre 2016, le parc du Champ clos accueillait 11 exposants, puis 29 l'année suivante.

Il en coûtera maintenant, pour un emplacement de trois mètres sur trois, 80 euros pour deux demi-journées aux commerçants non vernoliens, et 10 euros à ceux exerçant dans la commune. *« C'est une petite régulation qu'il fallait faire vis-à-vis de nos commerçants »*, remarque Philippe Tautou de ces tarifs différenciés.

80 euros pour 9 m²

Dans l'opposition, ce choix pose question à Christian Levert, du groupe Verneuil demain : *« Qu'on fasse un tarif privilégié, je suis d'accord, mais un rapport de un à huit, ça fait beaucoup alors qu'on cherche à faire venir des commerçants extérieurs. »* Mais le maire estimant les tarifs proposés *« pas très choquants »*, ceux-ci ont été maintenus.

COURGENT PLU : vers une fin des tensions au conseil municipal ?

Le maire de la commune a récemment annoncé retirer les terrains lui appartenant des zones constructibles du projet de Plan local d'urbanisme. Un sujet qui avait divisé le conseil municipal.

L'élaboration du Plan local d'urbanisme (PLU) de Courgent est-elle en passe d'être débloquée ? Comme l'avait relaté *le Courrier de Mantes* en février dernier, le conseil municipal est divisé en deux depuis plusieurs mois autour de ce sujet. Anciennement dans la majorité, les désormais opposants reprochaient au maire de vouloir rendre constructibles des terrains lui appartenant dans le but de les vendre. Lors du conseil municipal du 19 mars, l'édile a finalement fait marche arrière.

« *J'ai dit que j'enlevais mes terrains (des zones constructibles du PLU, Ndlr). Je l'ai dit devant le conseil* », annonce le maire de Courgent, Jean-Paul Baron (SE), qui estime que toute cette situation est « *une histoire de fou* ». Cette déclaration pourra-t-elle mettre fin aux tensions qui entourent les élus ? Lors du conseil municipal de juin dernier, cette affaire avait mené à une scission de l'unique liste municipale : une majorité a voté contre le document d'urbanisme. Directement concerné, le maire n'a pas pris part au vote.

Sur les dix élus, « *maintenant, il y en a cinq d'un côté et cinq de l'autre* », explique Jean Chevalier (SE) qui siège désormais dans l'opposition. Avant l'annonce du maire de son intention de ne plus rendre constructibles ses terrains,



LA GAZETTE EN YVELINES

« Ça viendrait dénaturer le village, estimait le président de l'association de riverains opposés aux logements qui étaient prévus sur les terrains appartenant au maire (photo).

Jean Chevalier indiquait que son opposition était due au « *fait que le maire s'obstine avec force à vouloir vendre ses terrains et à le dire ouvertement. C'est pour moi un problème d'éthique.* »

« J'ai dit que j'enlevais mes terrains »

Sur les terrains appartenant au maire, environ 6 000 m² en trois parcelles situées au-dessus de la rue de l'église, il était prévu de construire « *environ six à huit maisons* », d'après une présentation faite en novembre 2016. En plus d'une partie des élus, ce projet a également soulevé le mécontentement de riverains qui ont fondé une association fin 2016.

« *Nous y sommes opposés parce qu'on n'a pas besoin de ces logements [et] ça viendrait dénaturer le village* », estimait Frédéric Bergey, président de l'association de riverains, avant le dernier conseil municipal. Jean Chevalier assure par ailleurs que les actuels projets de lotissements sur la commune sont suffisants pour répondre au Schéma directeur de la région Île-de-France (Sdrif).

Des arguments que balaye le maire de Courgent quand il justifie son intention initiale sur ses terrains. « *Ils sont au milieu du village*, estime-t-il. *C'est une dent creuse pour moi, il y a une route au-dessus, en dessous ; il y a l'eau, le gaz, l'électricité.* » Jean-Paul Baron raconte avoir « *demandé à ce que mes terrains soient dedans (dans le PLU, Ndlr) devant tout le monde* ». Et assure : « *Tout le monde était d'accord, et au moment de voter, ils ont voté contre.* »

Sa récente déclaration de retrait a été bien accueillie par les opposants au projet, qui restent cependant vigilants. « *C'est une bonne chose, on est heureux d'apprendre qu'il retire ses terrains,* concède Jean Chevalier. *Ce qui nous a gêné, c'est le fait qu'il ait refusé que cette nouvelle soit inscrite au procès verbal du conseil municipal.* » D'après lui, « *l'opposition, et tout le conseil, attend que le chantier du PLU reprenne* ».

Frédéric Bergey reste également prudent. « *Si ça se concrétise, c'est ce que nous attendions,* confirme-t-il. *Mais il y a eu tellement d'allées et venues sur ce dossier … Tant que ce sont des paroles, on a du mal à le croire.* » Comme avant la récente déclaration du maire, le président de l'association de riverains attend toujours « *une réunion pour mettre en forme le PLU* ».

Réunion que ne semble pas pour l'instant vouloir organiser le maire de Courgent. « *Ce n'est pas une obligation* », insiste Jean-Paul Baron. Quant à l'élaboration de la nouvelle mouture du PLU, ce dernier estime que « *ce n'est pas urgent, il n'y a pas le feu* ». Et le maire précise qu'il ne s'agira « *peut-être pas* » d'un nouveau PLU, mais qu'il y aura « *des retouches* ».

En bref

POISSY Des maisons de santé pour attirer les médecins

La mairie est à l'origine ou soutient financièrement ces projets.

Au moins trois maisons de santé sont désormais prévues à Poissy. Deux ont fait l'objet de délibérations lors du conseil municipal du 12 mars. Elles ont pour origine le diagnostic territorial de santé, qui prévoit le départ en retraite d'un tiers des médecins généralistes dans les cinq ans à venir.

La municipalité mise donc notamment sur les maisons de santé. La Ville a candidaté pour une maison de santé à Beauregard, à l'appel à projet du Département qui « *prendrait en charge la totalité de l'investissement et louerait à des conditions avantageuses des locaux aux professionnels* », détaille Virginie Messmer, adjointe à la santé, en conseil municipal. Elle souligne qu'une « *équipe est en train de se constituer* » et que ces médecins « *viennent de l'extérieur de Poissy* ». Un autre projet est en cours d'élaboration au troisième étage de la clinique Saint-Louis. Les professionnels constitués en association ont sollicité une subvention municipale. Sur les 664 000 euros de dépenses d'aménagement, la Ville va participer à hauteur de « *5 000 euros par professionnel* », indique Virginie Messmer, soit 60 000 euros. Une troisième structure est toujours prévue dans le projet immobilier à l'arrière de la mairie.

En bref

POISSY Reconstruire la maison de fer coûtera 3,3 millions d'euros

Initialement annoncé à deux millions, le montant total du projet de reconstruction de la maison de fer est prévu à 3,3 millions d'euros. Mais la municipalité espère un maximum de subventions.

La maison de fer sera reconstruite pour un coût total de 3,3 millions d'euros. Cette villa en métal construite au XIXe siècle a presque été entièrement détruite par la tempête de 1999. Depuis 2016, la municipalité en est propriétaire et agit pour la faire reconstruire dans le parc Meissonier. La somme du projet évoqué lors du dernier conseil municipal pisciacais est finalement supérieure aux deux millions initialement annoncés.



ARCHIVES / LA GAZETTE EN YVELINES

« C'est rarissime sur un équipement culturel d'avoir de telles perspectives de financement », assure Florence Xolin, adjointe au patrimoine, du projet de reconstruire la maison de fer détruite (photo).

« *Je suis effaré par le montant de la construction d'une copie de la maison de fer* », adresse au maire l'élu d'opposition Krémo Allaouchiche de la liste J'aime Poissy. Complété par l'élue « *autonome* » au sein de la majorité, Tchérylène Mairet (UDI) : « *Si l'intérêt culturel est indiscutable, le montant n'est pas en adéquation avec la situation de nos capacités d'investissement.* »

Face aux questions, la majorité dresse la liste des subventions qu'elle comptait obtenir et le maire Karl Olive (DVD) affiche l'ambition de « *s'approcher un maximum des 80 % de subventions* » possibles. « *C'est rarissime sur un équipement culturel d'avoir de telles perspectives de financement* », assure Florence Xolin, adjointe au patrimoine, soulignant la volonté de « *donner toutes les chances à cet équipement d'être un équipement qui apporte beaucoup au rayonnement de Poissy* ».

En bref

VERNEUIL-SUR-SEINE Clos du verger : la mairie participe à la suppression des poteaux

Afin d'éliminer les poteaux de l'auvent longeant les commerces du Clos du verger, la mairie a accepté de payer une partie du chantier à la copropriété privée.



LA GAZETTE EN YVELINES

Ce financement est issu d'une longues négociation avec les copropriétaires du Clos du verger.

Depuis la rénovation du Clos du verger, coeur commercial du centre-ville, l'auvent et ses poteaux longeant une partie des boutiques, jurent un peu, trahissant leur âge et bien des rencontres avec les camions de livraison. La municipalité a demandé sa rénovation et le retrait des piliers aux propriétaires privés du bâtiment… mais le coût du chantier est élevé, car les piliers font partie de la structure du bâtiment. La municipalité a accepté de participer financièrement.

Participation de 25 000 euros

« *Une première solution a été envisagée mais elle maintenait la présence d'une gouttière en débord du trottoir pour permettre l'écoulement des eaux de pluie*», explique la délibération votée le 19 février dernier en conseil municipal. Une autre solution, plus satisfaisante (la gouttière ne pourra être endommagée par les camions de livraison, Ndlr), a été trouvée, au tarif encore supérieur.

Les copropriétaires ont donc demandé « *réparation du préjudice subi du fait des contraintes imposées* ». Après de long mois de négociations, un accord a été trouvé, et la mairie financera donc 25 000 euros d'un chantier au coût estimé à 61 000 euros environ. L'opposition a regretté de ne pas avoir eu d'informations.

YVELINES Francs-maçons : « Faire tomber ces fantasmes »

Avec cet objectif, la section conflanaise du Grand Orient de France, plus ancienne obédience maçonnique française, a récemment organisé une conférence ouverte au public.

« *Pas un parti, pas un syndicat, pas une église, pas une secte. C'est un espace de liberté et de réflexion.* » Lorsque l'on demande ce qu'est la franc-maçonnerie à Georges Sérignac, premier grand maître adjoint du Grand Orient de France (GODF), il insiste sur « *ce qu'elle n'est pas* ». C'est avec ce souhait de « *faire tomber ces fantasmes* » que la loge locale du GODF, la plus ancienne obédience française, organisait une conférence publique le vendredi 23 mars à Conflans-Sainte-Honorine.

Ce jour-là, à la salle des fêtes, près d'une centaine de curieux ont fait le déplacement pour assister à cet événement organisé par Les sept frères d'Héliopolis, la loge conflanaise du GODF. Pour répondre aux questions précises des « *profanes* », nom donné aux non-initiés, des hauts placés de la hiérarchie maçonnique ont fait le déplacement : Georges Sérignac et Philippe Guglielmi, ancien grand maître du GODF à la fin des années 90.

L'objectif est de « *faire tomber les tabous, les fantasmes, et d'aller à la rencontre des profanes de notre ville* », détaille Natanaël Tribondeaule, responsable, dit « *vénérable* », de la loge conflanaise, et pourquoi pas donner « *un moyen pour les personnes qui veulent y rentrer de prendre contact* ». Avec plus de 50 000 membres en France, le Grand Orient est logiquement bien représenté dans les Yvelines. Georges Sérignac estime à « *une vingtaine* » le nombre de loges du GODF présentes dans le département.

« Aller à la rencontre des profanes »

A la vaste question d'expliquer ce qu'est la franc-maçonnerie, le premier grand maître adjoint du GODF résume : « *C'est un engagement républicain. On participe à des travaux, comme dans toute association qui réfléchit aux problèmes de notre société.* » Et d'ajouter : « *On se réunit, on participe à des travaux en loge deux fois par mois sur des thèmes particuliers.* »

Les sujets que le GODF prend en main sont variés : Georges Sérignac donne en exemple l'engagement de l'obédience sur « *la laïcité* », une réflexion sur le « *revenu universel depuis 15 ans* », ou encore « *l'euthanasie* ». Pendant les échanges avec le public, si Philippe Guglielmi ne dévoile pas tous les contours de la méthodologie de travail, pour conserver une part de mystère, il en révèle quelques détails.

Il explique que tous les ans, trois orientations de réflexion vont notamment être fixées. « *Ces trois questions posées vont être travaillées par 54 000 personnes (nombre de membres estimé au GODF, Ndlr) et 13 000 rapports, un par loge, vont être rendus* », détaille l'ancien grand maître. Ces rapports sont ensuite compilés en « *17 rapports régionaux* » qui donnent eux lieu à un document. Par la suite, quand les hauts placés du GODF « *sont reçus par le président ou le premier ministre, ils lui donnent.* »

A une question d'un jeune participant à la conférence, Philippe Guglielmi confirme que le GODF agit ainsi en quelque sorte comme un lobby. « *On peut avoir une influence amicale, mais on n'a pas d'autorité réelle,* souligne Philippe Guglielmi. *Donc oui, c'est du lobbying dans le sens où on va essayer d'expliquer qu'il "serait bon de". On n'a pas toujours du succès.* » Georges Sérignac, lui, regrette le « *fantasme de l'influence maçonnique sur les politiques* ».

Lobbying ?

« *La maçonnerie est un mouvement d'idées [et] en ça, ce n'est pas le lobbying tel qu'on pourrait l'imaginer de manière fantasmée* », insiste-t-il. Au-delà d'être un « *lieu d'échange* », la franc-maçonnerie est par ailleurs un univers riche en symbolique qui ne manque pas de susciter la curiosité, notamment à propos des rites d'initiation. « *C'est aussi appartenir à un ordre initiatique, un fonctionnement avec des codes et des règles particulières à cette association.* », confirme Georges Sérignac.



LA GAZETTE EN YVELINES

« La maçonnerie est un mouvement d'idées [et] en ça, ce n'est pas le lobbying tel qu'on pourrait l'imaginer de manière fantasmée », insiste Georges Sérignac (au centre sur la photo).

Avant le temps d'échange, les organisateurs de la conférence sont revenus sur l'histoire de la franc-maçonnerie depuis ses origines. Cette histoire, surtout la plus récente, donne selon les francs-maçons des pistes d'explications sur l'image de société secrète véhiculée par la franc-maçonnerie. « *On a beaucoup souffert du régime de Pétain où la maçonnerie a été décapitée* », rappelle Georges Sérignac, pour expliquer un « *désir de discrétion* » de certains.

Quand une participante demande d'ailleurs « *pourquoi les francs-maçons ne disent jamais qu'ils sont francs-maçons* », Philippe Guglielmi tempère. « *Je ne sais pas si les francs-maçons ne le disent jamais, j'en connais beaucoup qui le disent. S'ils ne le disent pas, c'est aussi lié à notre histoire.* » Il assure que la « *seule consigne* » à ce sujet est qu'un franc-maçon n'a pas le droit de dire de quelqu'un d'autre qu'il est membre.



VALLEE DE SEINE Plusieurs hommes aux comportements suspects signalés

Dans trois villes de la vallée de Seine, l'alerte a été donnée sur les réseaux sociaux. Les maires concernés saluent la vigilance de leurs administrés.

Depuis une quinzaine de jours, des alertes sont diffusées dans plusieurs groupes de villes de la vallée de Seine, notamment Juziers, Carrières-sous-Poissy et Andrésy. Toutes font état d'hommes au comportement suspect ayant voulu approcher des enfants. Les maires des communes concernées assurent que ces alertes sont terminées et se montrent satisfaits de la vigilance de leurs administrés.

La première alerte de ce type a été postée sur un groupe Facebook carriérois le 14 mars dernier. « *Une camionnette blanche avec un homme seul circule sur Carrières-sous-Poissy actuellement,* alerte une mère de famille dont la fille s'est faite suivre deux fois sur le trajet. *Le véhicule a ralenti et l'homme a souri.* »

Une autre mère de famille abonde : « *Je pense l'avoir croisée aussi. Mes enfants étaient plus rapides que moi, un monsieur leur a demandé s'ils étaient seuls ou s'il y avait leur mère.* » Voyant sa présence, l'homme n'aurait pas demandé son reste. L'information circule auprès des adolescents : « *J'ai croisé plusieurs collégiens et ça parlait de camionnette blanche.* »

Un internaute pointe toutefois la difficulté de croiser l'agresseur, sans plaque d'immatriculation et descriptif : « *Il y a énormément de camionnettes blanches qui circulent dans Carrières-sous-Poissy.* » Parmi les conseils prodigués, un signalement systématique à la police municipale. Des initiatives qui satisfont le maire DVD Christophe Delrieu : « *On est plus qu'incitateurs à ce que les citoyens utilisent cette solidarité vigilante pour protéger les enfants et tous.* »



FACEBOOK - DR

A Juziers, c'est un message de vigilance accroché sur les grilles de l'école élémentaire qui a lancé l'alerte le 20 mars dernier, indiquant « qu'un individu rôde dans Juziers et aborde les enfants ».

1 656 partages à Juziers

Le lendemain, c'est à Andrésy qu'un homme au comportement suspect est signalé : « *Un homme d'un certain âge barbu salopette rouge hier a essayé d'interpeller des enfants au parc de la côte verte en leur proposant des bonbons.* » Là aussi, un appel à la vigilance est lancé. L'édile andrésien est cependant plus mesuré : « *C'est arrivé une fois et cela ne s'est pas reproduit. Dans ce genre de cas, il faut prendre ces problèmes avec prudence.* »

A Juziers, c'est un message de vigilance accroché sur les grilles de l'école élémentaire qui a lancé l'alerte le 20 mars dernier, indiquant « *qu'un individu rôde dans Juziers et aborde les enfants* ». Selon un témoignage, un enfant se serait fait aborder par un homme en voiture, lui demandant de monter. L' enfant s'est enfui. « C'est *un enfant qui a fait remonter ça,* confirme le maire sans étiquette Richard Ferrand. *On n'a pas de nouvelles depuis, mais cela semblait sérieux.* »

La publication Facebook a engrangé 1 656 partages. La municipalité a alerté la police : « *Elle a fait ce qu'il fallait* », précise-t-il. Au commissariat mantais, une source policière détaille : « *On a été alertés, on a fait des patrouilles. Mais cela n'a rien donné.* »

AUBERGENVILLE Les cambrioleurs dégradent un volet

Il est environ 22 h 50 ce lundi 26 mars lorsque cette Aubergenvilloise, résidant dans la rue des Maraîchers remarque une agitation suspecte devant le pavillon de ses voisins, partis en vacances. Elle compose le 17 et prévient les forces de l'ordre.

Une fois sur place, les policiers interpellent quatre jeunes, âgés de 21, 22 et 23 ans et originaires de Mantes-la-Jolie, Gargenville et Juziers. Les apprentis cambrioleurs avaient dégradé l'un des volets, dans le but de pénétrer à l'intérieur.

L'un des quatre jeunes était également retrouvé en possession de produits stupéfiants.

CONFLANS-SAINTE-HONORINE Il menace de mort un agent d'accueil de la mairie

Les 28 et 29 mars, ce trentenaire s'est présenté en mairie en expliquant vouloir venir régler des comptes.



ILLUSTRATION / LA GAZETTE EN YVELINES

Devant ce refus, le trentenaire a « posé un pistolet sur la bande d'accueil, avant de le remettre dans sa poche », explique l'édile conflanais Laurent Brosse (DVD).

Violente agression ces mercredi 28 et jeudi 29 mars en mairie conflanaise. Dans l'après-midi, un jeune homme de 33 ans se rend à l'accueil en déclarant venir régler des comptes. Il menace de mort l'employé d'accueil avant de repartir.

Le même scénario se répète le lendemain, aux environs de 15 h 10. « *Il exigeait un rendez-vous,* détaille de la scène Laurent Brosse (DVD), maire. *C'est un monsieur à qui une célébration de mariage a été refusée après audition.* »

Devant ce refus, le trentenaire a « *posé un pistolet sur la bande d'accueil, avant de le remettre dans sa poche* », poursuit l'édile. Il était visiblement éméché et tenait « *une bouteille de sky (whisky, Ndlr) à la main* ». Il a également réitéré des menaces de mort

L'homme a été interpellé par les agents de la brigade anticriminalité et placé en garde à vue ce jeudi. L'agent à porté plainte.

MANTES-LA-JOLIE Assia, 14 ans, a disparu depuis une semaine

Le jour de sa disparition, l'adolescente portait une « robe marron, un pull blanc, un blouson en cuir noir et des baskets blanches ».


DR

Le jour de sa disparition, l'adolescente portait une « robe marron, un pull blanc, un blouson en cuir noir et des baskets blanches ».

Ce vendredi 30 mars, un avis de recherche a été émis par le commissariat de Mantes-la-Jolie concernant la disparition inquiétante d'Assia, 14 ans. L'adolescente n'a pas donné signe de vie depuis plus d'une semaine.

« *La jeune fille a quitté son domicile le 22 mars 2018 durant la soirée. Elle n'est en possession d'aucun moyen de communication, de paiement, de transport et n'a pas emporté d'autres effets personnels. Elle souffre de crises d'épilepsie et doit prendre son traitement une fois par jour* », détaillent les forces de l'ordre dans cet avis de recherche. Concernant sa description physique, la jeune fille est « *de corpulence ronde* », mesure « *1,60 m* » et a des cheveux « *bruns foncés, coiffés en hauteur et maintenus par un chignon* ». Le jour de sa disparition, l'adolescente portait une « *robe marron, un pull blanc, un blouson en cuir noir et des baskets blanches* ».

Pour toute information, contacter le commissariat de Mantes-la-Jolie au 01 30 94 82 10.

CARRIERES-SOUS-POISSY Le corps d'une femme repêché

Il s'agit de la deuxième découverte de corps en cinq jours.

Macabre découverte pour les équipes de Voies naviguables de France. Alors qu'elles procédaient ce mercredi 28 mars au nettoyage des déchets charriés par le courant de la Seine et amassés au niveau des anciennes écluses, elles remarquent le corps d'une femme au milieu de ces déchets.

Prévenus, les sapeurs-pompiers sortent le corps de l'eau. Le corps, celui d'une femme, n'a pas pu être identifié et a été transporté à l'institut-médico légal de Garches (Hauts-de-Seine) pour une autopsie. Il s'agit de la deuxième découverte de cadavre dans la Seine en moins d'une semaine. Le samedi 24 mars, un tronc humain avait été repêché à hauteur de Villennes-sur-Seine.

MEZIERES-SUR-SEINE Ils dérobent plus de 50 000 euros à un octogénaire

Un père et sa fille ont profité de la maladie de cet octogénaire pour se servir de sa carte bancaire et de ses chèques.

Cette famille a profité de la faiblesse de ce Méziérois âgé de 86 ans et atteint de la maladie d'Alzheimer pour l'escroquer. La semaine dernière, les policiers du commissariat de Mantes-la-Jolie ont interpellé un père et sa fille, âgés de 65 et 39 ans et également originaires de Mézières-sur-Seine.

Ils sont soupçonnés « *d'abus frauduleux de la faiblesse et d'escroquerie sur personne vulnérable* », détaille une source proche du dossier. Connus pour des vols, ils ont été placés en garde à vue et ont reconnu les faits. Ils seront convoqués ultérieurement devant le tribunal de Versailles.

Leur victime est un homme « *à qui on ne connaît pas d'héritier* » et qui possède un patrimoine financier important. « *Il a été approché, ils l'ont mis en confiance et lui ont détourné une somme importante*», poursuit cette même source.

Connus pour des vols

Les escrocs se sont servis de la carte bleue et des chèques de l'octogénaire. Au total, environ 18 000 euros de chèques ont été détournés et 35 000 euros d'argent liquide retirés.

aubergenville

PARADE LUMINEUSE

6 AVRIL

AUBERGENVILLE
DÉPART 20H45 PLACE DE L'ÉTOILE
ARRIVÉE PLACE LOUVAIN

Renseignements Service Animation au 01 30 90 45 83
www.aubergenville.fr
AUBERGENVILLE ET VOUS @Aubergenville

CATCH Ils veulent faire renaître le catch de ses cendres

L'Association des professionnels de catch se rend le 7 avril à Rosny-sur-Seine pour un gala. Pour la première fois depuis sa création en 2004, le club a fait appel à un promoteur mantais pour attirer le plus de monde possible.



ANTHONY DEPERRAZ

Dick Rivière va remettre son titre en jeu.

De courtes rouflaquettes grises et une légère banane lui donnent un air de papy rockeur. Marc Dupont, 66 ans paraît tout droit sorti de la fin des années disco. C'est à cette époque que ce Mantais s'est passionné pour le catch, lorsqu'il était tout jeune. « *Il y avait du catch tous les 15 jours à Mantes à cette époque. C'était le temps de Roger Delaporte, d'André Bolet dit l'ange blanc* », se souvient-il avec un sourire.

Désormais, des années plus tard, il veut relancer le catch et susciter à de nouveaux fans l'amour de cette discipline. Pour l'Association des professionnels de catch (APC) de Nanterre, club dont il est membre, il a accepté bénévolement de jouer le rôle de promoteur. C'est lui qui a trouvé la salle pour le gala à venir du 7 avril à Rosny-sur-Seine, organisé par le Club sportif municipal de la ville (voir encadré).

« il y avait du catch tous les 15 jours à Mantes »

Pourquoi lui ? Tout simplement parce qu'il est un homme de réseaux. « *J'ai été cascadeur pendant plusieurs décennies dans le secteur. Je connais tous les comités des fêtes à qui il faut s'adresser pour organiser un événement comme un gala de catch par exemple* », précise-t-il.

Depuis sa création en 2004 par Fausto Constantino, ancien catcheur amateur, l'APC produisait ses combats à Nanterre. La salle, propriété de la famille Constantino sert de décor à des mariages mais aussi de ring pour les shows. « *Nous avons toujours fait nos combats là-bas. Comme nous n'avons pas de commercial, nous n'allions jamais démarcher d'autres salles* », commente Fabio Constantino, le fils de Fausto. Agé de 27 ans. Il est aujourd'hui le président de l'APC et l'un des quatre coachs des 80 catcheurs adhérents. « *Tous les soirs, je colle des affiches des prochaines dates, j'envoie des dossiers de presse et un mail à toutes les personnes de notre listing* », raconte l'ancien catcheur.

« On voit même des grands-mères ! »

Au bout d'efforts répétés, Fabio est parvenu à remplir les 300 sièges de Nanterre. « *Ce sont souvent des habitués. On voit les mêmes têtes tous les mois. Il y a même des grands-mères qui ramènent leurs enfants !* », s'enthousiasme Marc Dupont. Pour ramener de plus en plus de monde, Fabio attire des catcheurs professionnels anglais. Pete Dunn, champion WWE, (entreprise organisatrice de combats mondialement connue, Ndlr) qui compte près de 100 000 abonnés sur Twitter a déjà répondu favorablement à l'invitation de Fabio.

Avec des coups pareils, l'APC rentre tout juste dans ses coûts. « *On rentre pile poil dans nos comptes. On fait parfois du bénéfice, mais ce n'est pas énorme* », reconnaît l'entraîneur de 27 ans. Après le gala de Rosny-sur-Seine, Marc Dupont espère des tournées dans toute la France. Il est en contact avec des salles à Amiens dans la Somme et Breteuil dans l'Oise. Concernant le travail de promotion du gala du 7 avril, Fabio Constantino a l'air ravi. Il y attend au moins 500 personnes.

Gala de catch amateur à Rosny-sur-Seine

L'association des professionnels du catch (APC) organise le show « *Invasion* » qui réunira plusieurs catcheurs amateurs et professionnels le samedi 7 avril prochain au gymnase Renaux, rue du docteur Bravy à Rosny. Il mettra aux prises neuf athlètes.

Ils se produiront pendant au moins deux heures à partir de 20 h 30. Parmi les cinq rencontres au programme, un duel féminin aura également lieu. Vous pourrez entre autre voir Tristan Archer appelé « *La Révolution Française* », Hellmer Lo'Guennec surnommé « *le bagarreur de Brest* » mais aussi Dick Rivière, qui remet son titre en jeu.

Le duel féminin, opposera Camille à Delia, qui souhaite devenir la meilleure catcheuse en France. « *Une boutique est également prévue avec rencontre public-catcheur et séance d'autographes pour les fans* », précise le communiqué du gala. L'entrée est au tarif unique de 15 euros. Les réservations se font sur le site catch-apc.com.

RANDONNEE Une course pédestre responsable à Andrésy

Une association organise le dimanche 8 avril une randonnée de dix kilomètres où les participants auront pour objectif de ramasser les détritus laissés par des promeneurs indélicats.

Voici un bon moyen d'allier le sport à l'environnement. RandoNett' est une marche pédestre qui aura lieu le dimanche 8 avril à 8 h 30 au départ d'Andrésy. Sa particularité ? Tous les participants sont appelés non seulement à parcourir une petite dizaine de kilomètres mais aussi à ramasser le plus de détritus possibles.

L'objectif est clair : sauvergarder l'environnement en redonnant à la nature sa propreté. Plusieurs « *petits* » détritus tels que des bouteilles en plastiques, des cannettes ou encore des mouchoirs en papier jonchent les bois. Une situation qui est devenue insupportable pour l'Association *les Pousse-cailloux* d'Andrésy.

Cette « *course* », ouverte à tous, est soutenue par le Conseil départemental et l'Office national des forêts. La RandoNett' s'appuie sur « *un réseau de randonneurs sensibilisés au respect de la nature, à l'environnement et au développement durable* », précise le président de l'association Pousse-cailloux.

Pour l'occasion, des sacs et des gants seront remis à chaque participant par l'association. Le départ est prévu à 8 h 30 au parking à l'angle de la rue des Coutures et de la rue Pasteur à Andrésy. Le parcours se termine à Maurecourt. Plus de reinsegnements sont disponibles sur le site coderando78.asso.fr.

ROLLER Une « roller party » à Conflans

Le samedi 7 avril, pour la première fois, le club de roller de Conflans-Sainte Honorine organise une « roller party » à 19 h 30 au gymnase Fichot.

Le club de roller de Conflans-sainte-Honorine organise ce samedi 7 avril une « *roller party* » de 19 h 30 à 23 h au gymnase Fichot, 43 rue du bois d'Aulne. C'est une première pour ce club créé en 2001 et qui compte aujourd'hui un peu plus de 60 adhérents.

« *Le déroulement de la soirée sera ponctué de démonstrations de roller-dance faites par un danseur professionnel* », précise le club conflanais. « *Le Rollerdance permet d'évoluer au rythme de la musique au moyen d'une chorégraphie adaptée à la pratique du roller, que ce soit équipé de rollers en ligne ou de quads* », poursuit-il. Les rollers en ligne ou dits « en quad », anciennement appelés patins à roulettes, sont acceptés.

Il y aura également au cours de la soirée plusieurs démonstrations de slalom free-style. Cette discipline consiste à réaliser des figures autour de plots sans les toucher.

Une navette gratuite à disposition

L'entrée est à 8 euros. Un service de restauration sera sur place. Une navette gratuite sera mise en place entre les gares de Neuville-université et Conflans-Sainte-Honorine centre pour rejoindre le gymnase.

Il est nécéssaire de ramener ses propres rollers pour la soirée. Plus de renseignements à retrouver sur le site milpatroller.fr. Pour les personnes souhaitant s'inscrire au club, les séances ont lieu le dimanche à 14 h 30.



JEAN-LOUIS VIVET

N'oubliez pas de venir avec vos propres rollers

CHASSE
Salon de la chasse à Mantes-la-Jolie

Le salon de la chasse et de la faune sauvage célèbre cette année ses 22 ans au Parc des expositions, allée des Îles Eric Tabarly à Mantes-la-Jolie. Il se tiendra du vendredi 6 avril à 10 h 30 au lundi 9 à 17 h. « *Des exposants du monde entier se rassemblent pour présenter et démontrer les dernières nouvelles de l'industrie de la chasse en plein air* », décrit le communiqué de l'événement. L'entrée est à 15 euros pour un jour et à 25 euros pour deux jours. Renseignements sur le site salondelachasse.com.

COURSE PEDESTRE 14e édition des trails des portes du Vexin

Les membres de l'Association sportive Issou Athlétisme organisent le 14e challenge trail du Vexin. Trois distances sont proposées. Une première de 7 kilomètres avec un dénivelé de 93 mètres, une deuxième de 14 kilomètres avec un dénivelé de 180 mètres et une dernière de 27 kilomètres avec un dénivelé de 476 mètres. Le top départ aura lieu à 9 h 30 au parc du château. Les inscriptions se font sur le site de l'association asissou.wixsite.com.

BOXE
Un 4e combat pour Tony Yoka

L'Yvelinois va combattre pour la quatrième fois en professionnel le samedi 7 avril contre l'ancien champion de France des poids lourds Cyril Léonet. Vainqueur de ses trois premiers combats, le champion olympique va tenter la passe de quatre contre le quintuple champion hexagonal aujourd'hui âgé de 34 ans. Tony Yoka devrait prochainement participer aux championnats de France. Le combat se déroulera au Palais des Sports à Paris. Le duel est à voir en direct sur *Canal +* à partir de 20h45.

DE VOUS À NOUS,
LE PLUS BEAU DES CHEMINS



Avec son offre dédiée Colas & Vous, Colas met son savoir-faire au service des particuliers souhaitant aménager et embellir leurs espaces extérieurs.

Agence de Villepreux
3, rue Camille Claudel
ZAC du Trianon
78450 - VILLEPREUX

Centre de Rambouillet
ZA du bel Air
6, rue Barthélémy Thimonnier
78120 - RAMBOUILLET

www.colasetvous.fr

0 805 210 805 Service & appel gratuits

COLAS
ÎLE-DE-FRANCE
NORMANDIE

TRIEL-SUR-SEINE Contemplez les étoiles

Le centre astronomique des Yvelines organise le samedi 7 avril sa 11e « Mega Star Party ». L'occasion d'observer les étoiles et de participer à deux conférences sur le thème de l'astronomie.

La journée promet d'être mémorable pour les fans d'astronomie. Le samedi 7 avril prochain à partir de 14 h vous pourrez contempler les étoiles à l'occasion de la 11e édition de la *Méga Star Party* organisée par le centre astronomique des Yvelines au Parc aux étoiles de Triel-sur-Seine. Ce dernier, situé au 2 rue de la Chapelle, est prêt à mettre à la disposition des curieux ses instruments pour observer les astres sous les meilleurs angles.

Même si la météo n'est pas suffisament clémente, il sera possible malgré tout d'assister à deux conférences. La première, intitulée *Les ondes gravitationnelles*, sera donnée par Jérôme Novak, astrophysicien au Laboratoire univers et théories de l'Observatoire de Paris. Il est également chercheur au CNRS. La seconde sera sur le thème de l'imagerie astronomique. Elle sera donnée par Thierry Legault, astrophotographe amateur à la réputation mondiale.

Deux conférences aussi au programme

Les conférences sont suivies de débats ouverts au public dans lesquels vous pourrez poser vos questions. De nombreuses animations seront également proposées jusqu'à la fin de journée. L'entrée et le parking seront gratuits. Le détail des horaires des conférences est à retrouver sur le site observatoiretriel.com.



FRANCIS LEBLANC

Pour débuter cette manifestation, un hommage sera rendu à Jean Paul Trachier, créateur du Parc aux étoiles et de l'Observatoire de Triel.

EPONE Concert de musiques russes du XXe siècle

Le samedi 7 avril prochain à Epône, un concert intitulé « Musiques russes du XXe siècle » sera donné au centre culturel d'Epône.

Samedi 7 avril à 20 h 30, la salle Jean Monnet située place des fêtes accueillera 25 musiciens du centre d'action culturelle. Ils interpréteront les musiques de Tcherepnine, Rubinstein ou bien Khachaturian. « *Comment s'échapper d'une dictature grâce à la musique ?* » Telle était la question à laquelle plusieurs musiciens russes du siècle dernier sont parvenus à répondre à travers leur art. Igor Stravinsky, Dimitri Chostakovitch ou encore Sergueï Prokofiev sont autant de compositeurs qui ont prouvé qu'ils étaient capables de résister à une dictature par l'expression de la musique.

« *Plus que partout ailleurs, la musique en Russie au XXe siècle fut intimement liée aux événements politiques* », écrit le communiqué du concert. « *Un concert d'une heure et dix minutes pour apprécier une musique populaire et universelle qui bouleverse les codes de la musique classique du régime* », poursuit-il. Le tarif est de 5 euros, sauf pour les enfants de moins de 6 ans à qui l'accès au concert est gratuit. Pour réserver, il est nécéssaire de contacter le centre culturel par mail centre.culturel@epone.fr ou par téléphone au 01 30 95 60 29.

ORGEVAL Les grandes musiques de film en concert

Les amateurs de musique et de cinéma seront ravis. Dans le cadre des *Musicales d'Orgeval*, Eric Courrèges au violoncelle et Dimitris Saroglou au piano donnent un concert de musique de chambre, reprenant plusieurs musiques de films célèbres du siècle dernier. Il aura lieu le dimanche 8 avril à 17 h sur la place de l'église d'Orgeval. *Huit et demi, Roméo et Juliette, West Side Story* ou encore *Les Parapluies de Cherbourg* sont notamment au programme. Le concert est présenté par Jean-Michel Dhuez, présentateur à *Radio Classique*. L'entrée est gratuite.

POISSY Trois pièces pour une soirée

La compagnie des Jeux dits de la Bruyère se produira le samedi 7 avril à Poissy au club Peguy, 32 bis avenue Fernan Lefebvre à 20 h 30. Dans ce spectacle *Vie de famille*, trois pièces courtes seront jouées. La première, intitulée *Dormez, je le veux* est une comédie écrite par Georges Feydeau. La seconde, imaginée par René de Obaldia s'appelle *Le défunt* et la troisième, *La dernière tasse*, est de Pierre Roudy. Elles sont toutes mises en scène par Daniel Raguin. Les tarifs sont compris entre 4 et 8 euros. Les réservations se font par mail à l'adresse reservationles-jdlb@free.fr.

BRUEIL-EN-VEXIN Vernissage de peinture

Pour la première fois depuis plusieurs années, les peintres amateurs du Brueil-en-Vexin, membres de l'association des Amis de Brueil exposent leurs travaux. Ils vous invitent au vernissage de l'exposition de leurs tableaux le samedi 7 avril de 14 à 19 heures et le dimanche 8 avril de 10 à 19 heures. Cette exposition aura lieu à la salle des fêtes de Brueil-en-Vexin, située ruelle Saint-Jean, juste derrière la mairie de la commune.

GARGENVILLE 200 euros en jeu dans un concours de chant

La 14e édition du concours de l'association Passion du chant se tient le samedi 7 avril à 19h30.

Pour la 14e année consécutive, le concours de chant de l'association Passion du chant va récompenser un ou une chanteuse du département. « *Le jury, composé de professionnels de la musique et du spectacle, évaluera les candidats suivant quatre critères : interprétation, justesse, mise en place/rythmique et présence sur scène* », écrit le communiqué de l'événement.

Tous les candidats à partir de 7 ans sont acceptés. Ils seront regroupés en quatre catégories : enfants de 7 à 12 ans, adolescents de 13 à 17 ans, adulte de 18 à 55 ans et la catégorie sénior au-delà de 55 ans. Le premier ou la première de chaque catégorie remportera un prix d'une valeur de 200 euros ainsi qu'un trophée. Le public remettra également un prix spécial.

Un prix spécial remis par le public

Le concours se tiendra le samedi 7 avril à 19 h 30 à la salle des fêtes de Gargenville, rue Pasteur. L'entrée est de 10 euros sauf pour les enfants de moins de 10 ans pour qui elle sera gratuite. Les inscriptions sont à envoyer par mail à l'adresse de l'association passionduchant78@gmail.com

MANTES-LA-JOLIE Concert de trompes à la collégiale

A l'occasion du salon de la chasse qui se tient du 6 au 8 avril, un concert de trompes de chasse sera donné à la collégiale de Mantes-la-jolie le samedi 7 avril.

Au Moyen-Âge, elle était utilisée pour encourager les chiens ou pour appeler ses compagnons de chasse. C'est la raison pour laquelle on l'appelle, la trompe de chasse. À l'occasion du salon de chasse qui se tiendra à Mantes-la-Jolie le week-end du vendredi 6 au dimanche 8 avril, un concert de cet instrument séculaire sera donné le samedi 7 avril à 20 h 30, place de l'Etape.

« De grands morceaux de fantaisie »

Le Bien Aller Parisien, une association oeuvrant pour le rayonnement de la trompe de chasse en est l'organisateur. « *Pour l'occasion, les spectateurs pourront assister à une présentation de grands morceaux traditionnels et de fantaisies, des fanfares de vénerie et chants de chasse* », indique le communiqué de presse de l'événement. De nombreux champions de trompe de chasse y seront également présents.

Les tarifs sont compris entre 8 et 10 euros. Pour obtenir les meilleurs tarifs, préférez la prévente en commandant vos places sur billetreduc.com/204080/evt.htm ou par mail à postmaster@lebienallerparisien.com. Il est également possible de téléphoner aux organisateurs au 06 43 61 29 62.

À noter que l'entrée est gratuite pour les enfants de moins de 12 ans.

LES MUREAUX Un spectacle de danse pour les enfants

Dans le cadre du festival des *Francos, Amy Wood* interprète une clown « *touchante et espiègle (…) qui expérimente la danse au contact de la terre* », selon le communiqué de presse du spectacle. D'une durée de 25 minutes, il est conseillé pour les plus petits à partir de 3 mois.

« *Plaisir, jeu, étonnement et lâcher prise seront du voyage* », promet le communiqué. Les tarifs sont de trois ou quatre euros. Le spectacle se jouera rue Joseph Ménard. Il est possible de réserver ses billets sur le site de la ville à l'adresse lesmureaux.fr à la rubrique culture.

Tous les renseignements sont disponibles au 01 30 91 24 30

MANTES-LA-JOLIE Discours sur la servitude volontaire au théâtre

Dans le cadre du festival « Les Francos », le Collectif 12 accueille, le vendredi 6 avril à 20 h, le duo Elephants qui allie un texte d'Etienne de la Boétie revisité avec de la musique rock.

Etienne de la Boétie n'est encore qu'un adolescent lorsqu'il écrit le *Discours de la servitude volontaire* en 1574. Pourtant, son texte a traversé les siècles tant il résonne encore dans notre société contemporaine : qu'est ce qui fait qu'un peuple se laisse asservir ? Et comment doit-il retrouver sa liberté ? Le duo « *Eléphants* », composé par Ludovic Pouzerate et Pascal Benvenuti (du groupe Besoin Dead, Ndlr) reprend l'oeuvre de l'auteur avec liberté.

Le premier adapte le texte au théâtre en le modernisant tandis que le second lui apporte une touche musicale très rock'n'roll. Le tarif d'entrée, qui est réservé aux personnes âgées de plus de 16 ans, est compris entre 3 et 10 euros. La représentation se tiendra le vendredi 6 avril à 20h au 174 boulevard du Maréchal Juin. Les réservations sont possibles par téléphone au 01 30 33 22 65 ou par mail contact@collectif12.org. Davantages de renseignements sont disponibles sur collectif12.org.



SYLVAIN VESCO

Le texte d'Etienne de la Boétie a été salué de Montaigne à Michel Onfray.

Retrouvez l'ensemble de nos émissions dans leur intégralité sur notre site www.lfm-radio.com et en vidéo sur notre chaîne Youtube RadioLFMOfficiel.

LA MATINALE Andrésy, ville amie des enfants

Depuis 2002, l'initiative « Ville amie des enfants de l'Unicef » valorise la place des enfants dans les villes et promeut leurs droits. Il y a un an, c'est Andrésy qui se voyait attribuer ce titre.



ARCHIVES / LA GAZETTE EN YVELINES

Il y a un an, Andrésy était promulguée ville amie des enfants de l'Unicef.

Cette semaine la ville d'Andrésy organisait une table ronde sur le thème de la participation citoyenne des enfants et de la jeunesse. L'occasion de revenir sur la toute récente arrivée d'Andrésy au panthéon des « *Villes amies des enfants de l'Unicef* ».

Depuis tout juste un an, la ville a obtenu, suite à son engagement pour la jeunesse, le titre délivré par le Fond ses nations unies pour l'enfance, rejoignant ainsi les 233 autres villes françaises labellisées. « *C'est un dossier qui a fédéré l'intégralité des équipes et des élus sur plusieurs mois* », explique Hélène Benilsi, adjointe en charge de l'éducation.

233 villes françaises labellisées

Un label très important pour la ville qui désormais, peut s'enrichir d'un fort réseau au service de la cause des enfants. « *Le but est aussi de réunir l'ensemble des villes, de leur faire échanger des expériences, afin de profiter les uns des autres* », décrit Hugues Ribault (LR), maire andrésien.

Avec ce label, les villes endossent un nouveau rôle, « *aider les enfants dans la démarche d'engagement jeune, leur offrir la possibilité d'aller dans des lieux qu'ils n'ont pas l'habitude de visiter, leur permettre de s'imposer, d'être présents* », résume Maité Meric, présidente de l'Unicef Ile-de-France Ouest.

La Matinale, présentée par Tony, tous les jours du lundi au vendredi, de 7 h à 10 h, en écoute sur le 95.5 FM et sur lfm-radio.com



Loisirs

SUDOKU : niveau facile

	7	1			5		9	2
		8	7	1			3	6
9	5		2		3		1	7
			9	7			5	4
1			8				2	3
2	4	7	3	5	1		8	
5		9			6	2	7	8
	6	2	1		8			
				2				1

SUDOKU : niveau moyen

9		5			6	4		
				4				
	4	2			3		7	6
7				3				
				5		8	4	2
8		4		9	2		1	
2	3	6	1	7			5	
5			3			7	6	4

Les solutions de ces sudokus sont consultables sur la page Facebook de La Gazette en Yvelines. Ces grilles Sudoku vous sont proposées grâce à Thibaut Bernard, auteur du logiciel gratuit et libre de diffusion du site internet alphaquark.com.

La Gazette en Yvelines - Hebdomadaire gratuit d'informations locales

Site web : lagazette-yvelines.fr - **Facebook :** La Gazette en Yvelines - **Twitter :** @GazetteYvelines



Édité par La Gazette du Mantois, société par actions simplifiée.
Adresse : 9 rue des Valmonts
78711 Mantes-la-Ville

Directeur de publication, éditeur :
Lahbib Eddaouidi
le@lagazette-yvelines.fr

Publicité :
Lahbib Eddaouidi
le@lagazette-yvelines.fr

Conception graphique, distribution :
Sébastien Dailleux
sebastien.dailleux@lagazette-yvelines.fr

Imprimeur :
Newsprint Imprimeurs
1 boulevard d'Italie
77127 Lieusaint

RÉDACTION

Vous avez une information à nous transmettre ? Un événement à annoncer ? Des précisions à nous apporter ? Un commentaire à faire ? Contactez la rédaction !

redaction@lagazette-yvelines.fr

Tél. 09 54 82 31 88

8 rue Porte aux Saints
78200 Mantes-la-Jolie

Rédacteur en chef :
Loris Guémart
loris.guemart@lagazette-yvelines.fr

Actualités, sport, culture :
Damien Guimier
damien.guimier@lagazette-yvelines.fr

Actualités, faits divers :
Lucile Giroussens
lucile.giroussens@lagazette-yvelines.fr

Tirage : 60.000 exemplaires - ISSN : 2431-1960 - Dépôt légal : 04-2018

Propriétaire au cœur des Yvelines | un bien-être au quotidien

VOUS VERREZ LA DIFFERENCE

COGEDIM



BOIS D'ARCY
EN TRAVAUX
LIVRAISON 1ER TRIMESTRE 2019



Une co-réalisation
EDELIS

SAINT-CYR-L'ÉCOLE
LA FAVORITE
SUCCÈS COMMERCIAL
LIVRAISON 3E TRIMESTRE 2019



SAINT-CYR-L'ÉCOLE
LE CLOS SAINT-LOUIS
DERNIÈRES OPPORTUNITÉS
LIVRAISON 1ER TRIMESTRE 2019



ANDRÉSY
APPARTEMENTS
ET MAISONS
LIVRAISON 4E TRIMESTRE 2019

GROUPE ALTAREA COGEDIM

Promotion immobilière
ÉLU* SERVICE CLIENT DE L'ANNÉE 2018

Bénéficier d'un environnement adapté à son style de vie, c'est essentiel

Des emplacements exceptionnels à proximité
des transports, des commerces, riches en infrastructures
scolaires et équipements culturels et sportifs

01 76 499 499
Appel non surtaxé

cogedim.com

grandparis aménagement

quartier Renard plaine de vie Saint-Cyr
www.plaine-de-vie.com

*Catégorie Promotion immobilière - Étude BVA Group - Viséo CI - mai à juillet 2017 - Plus d'infos sur escda.fr. (1) Offre valable pour tout contrat de réservation signé entre le 16 Janvier et le 28 février 2018 inclus régulièrement réitéré par acte notarié concernant tous les lots de la résidence Le Clos St-Louis et La Favorite à ST-CYR-L'ÉCOLE (78) et de la résidence Le Clos de la Grange à Bois d'Arcy (78). Sous forme d'une réduction du prix (hors parking) égale à la valeur de la surface offerte. Conditions détaillées sur m2-cogedim.com ou en espace de vente. Offre non cumulable avec toute autre offre en cours et à venir. Cogedim SAS, 8 avenue Delcassé 75008 Paris, au capital social de 30 000 000 €, RCS PARIS n° 054 500 814, n° ORIAS 13 005 113 - Crédit photo : Getty Images - Illustrations non contractuelles - GRENADiNES - 03/2018